

**DONS DE LIVRES
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Nous vous remercions d'offrir vos livres à la bibliothèque. Toutefois, afin de respecter notre politique de développement et de fournir à nos abonnés une collection de qualité, voici quelques précisions;

Nous acceptons :

- Romans de moins de 20 ans d'âge
- Classiques de la littérature
- Livres d'auteurs québécois reconnus
- Livres d'auteurs de la région
- Documentation contenant de l'information complète et à jour
- Histoire
- Documentaires jeunes
- Albums pour enfants
- Bandes dessinées

Nous refusons :

- Encyclopédies et dictionnaires ayant plus de 10 ans
- Manuels scolaires
- Documentaires trop spécialisés sur un sujet particulier (exemple : livres de comptabilité)
- Romans de type «Harlequin»
- Livres en mauvais état ou annotés, même si le contenu est intéressant.

La bibliothèque reçoit avec plaisir les dons de livres; cependant elle se réserve le droit d'en disposer à sa guise si les documents ne correspondent pas à ses objectifs et à ses besoins.

Merci de votre contribution!